
Classification selon convention collective nationale - IDCC 2147 :

- Statut non cadre
- Groupe II ou III selon expérience
- Rémunération brute annuelle selon convention collective

Contexte :

- Missions exercées sous la responsabilité hiérarchique directe du responsable territorial du secteur
- Localisation : STEP Laroque d'Olmes
- Déplacements : Fréquents sur le territoire du Pays Cathare, et occasionnels sur tout le territoire du SMDEA selon les besoins du service.

Missions principales :

Vous êtes en charge de l'exploitation des systèmes d'assainissement du secteur. Vos missions sont les suivantes :

1) Sur la STEP de Laroque d'Olmes :

Exploiter le système d'assainissement:

- o Exploitation, entretien et nettoyage des installations
- o Analyse des nécessités de l'exploitation et anticiper sur les besoins: contrôler le process, réaliser la maintenance de l'ensemble des installations techniques Renseigner le manuel d'exploitation
- o Mettre en oeuvre des protocoles opérationnels sur le système géré : travaux, ajustements de traitement,
- o Réalisation et suivi des mesures d'autocontrôle, d'entretien et de réglage des points de contrôle.
- o Gestion des déchets de dégrillage, sables, graisses, en compatibilité avec la filière d'élimination
- o Réception des effluents tiers et matière exogène

Réalisation de l'autosurveillance :

- o Mettre en oeuvre les éléments de l'autosurveillance définis par la hiérarchie, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter de la station
- o Analyse des rejets et contrôle des instruments de mesure des rejets sur le collecteur industriel (ADIENT).
- o Réalisation des Certificats d'Acceptation Préalable

- Analyse des effluents tiers, contrôle du respect des Certificats d'acceptation préalable

2) Sur le secteur du Pays cathare :

Exploiter le(s) système(s) d'assainissement :

- Entretien et nettoyage des installations
- Analyse des nécessités de l'exploitation et anticiper sur les besoins: contrôler le process, réaliser la maintenance de l'ensemble des installations techniques (STEP + PR)
- Renseigner les carnets d'exploitation
- Faciliter la mise en œuvre des éléments de l'autosurveillance définis par la hiérarchie
- Gestion des déchets de dégrillage, sables, graisses, en compatibilité avec la filière d'élimination
- Gestion des boues produites, en compatibilité avec la filière d'élimination

Ajuster et régler les traitements

- Mettre en œuvre des protocoles opérationnels sur le(s) système(s) géré(s): travaux, ajustements de traitement
- Réalisation et suivi des mesures d'autocontrôle, d'entretien et de réglage des points de contrôle.

Gestion des déchets, sous-produits d'assainissement

- Gestion des déchets de dégrillage, sables, graisses, en compatibilité avec la filière d'élimination
- Réception de matière exogène sur station équipée
- Gestion des boues produites, en compatibilité avec la filière d'élimination

3) Maintenance des installations :

- Gérer et effectuer la maintenance préventive des ouvrages d'assainissement
- Maintenance des équipements de pompage
- Entretien de divers matériels électrotechniques en relation avec l'eau et l'assainissement (capteurs, moto réducteurs, vannes pilotées, aérateurs, compresseurs...)
- effectuer la maintenance préventive de 1^{er} et deuxième niveau sur les ouvrages d'assainissement.
- Suivi du matériel, des équipements à l'aide du logiciel GMAO

Compétences requises :

Savoir

Connaissance des domaines de l'assainissement et du traitement des eaux usées, effluents industriel

Connaissance dans les domaines de la chimie des eaux, la métrologie et l'analytique

Connaissances en électrotechnique, mécanique

Connaissances en matière de règlement sanitaire

Connaissances en matière de règle des achats publics

Maîtrise des outils informatiques (Word – Excel), utilisation des logiciels métiers par interface WEB ou PDA.

Conduite de chariot élévateur R398 cat. 1

Savoir faire (être capable de)

Contribuer à l'amélioration des procédures
Organiser l'activité en autonomie
Hiérarchiser les urgences et les échéances
Vérifier le bon déroulement du traitement de l'eau
Contrôler les paramètres de réglage des automates et appareils
Définir le programme d'entretien des équipements
Réaliser un diagnostic de fonctionnement des équipements

Savoir être

Sens du service public
Réactivité, disponibilité

Astreintes – oui en qualité d'agent d'astreinte assainissement